

51
CONFIDENTIEL DÉFENSE

Le 29 juin 1994

N°18915/N

rwanda

elements d'information sur le reseau zero

Déclassifié par décision
du ministre de la Défense

N° 001153 du 12 MAR 2021

Constitué de radicaux hutu, originaires du nord, civils et militaires, proches de la famille présidentielle et opposés à toute évolution démocratique au Rwanda, le "réseau Zéro" (1) pourrait avoir joué un rôle majeur dans la détérioration du climat politique qui a retardé l'application des accords d'Arusha et précédé l'attentat du 6 avril 1994.

Les opérations généralement menées par le réseau "Zéro" et ses "escadrons de la mort" ont visé à déstabiliser les principaux partis d'opposition, à provoquer des désordres, voire même des affrontements sanglants, dans le but principal de saboter le processus de démocratisation et l'application des accords d'Arusha.

Outre la perturbation organisée de nombreux meetings politiques de l'opposition, le réseau "zéro" est fortement suspecté d'avoir encouragé, à plusieurs reprises, le développement des haines interethniques, dans le seul but de suspendre toute évolution politique, susceptible de retirer une partie du pouvoir des mains des Hutu du nord. Ainsi, la Fédération Internationale des Droits de l'Homme (FIDH) n'a pas hésité à dénoncer, dans un rapport du mois de février 1993, l'implication directe de l'entourage du chef de l'Etat dans les massacres du mois de janvier 1993, à l'est du pays. Ces massacres, perpétrés par les milices armées hutu du Mouvement Républicain National pour la Démocratie (MRND) et de la Coalition pour la Défense de la République (CDR), avec la complicité de certaines autorités locales, ont eu une grande part dans la reprise des combats par le Front Patriotique Rwandais (FPR), au mois de février 1993.

Selon divers témoignages recoupés, la liste (non exhaustive) de ses membres, arrêtée au début de l'année 1993, serait la suivante :

- M. Joseph Nzirorera, ancien ministre, ancien député de Ruhengeri ;

- M. Protée Zigiranyirazo, alias monsieur "Z", ancien préfet de Ruhengeri, beau-frère du président. Expulsé du Canada, au mois de mars 1993, après avoir proféré des menaces de mort à l'encontre d'expatriés tutsi, M. Zigiranyirazo a également été mis en cause par le quotidien "la libre Belgique" pour avoir été l'instigateur d'un réseau de contrebande de gorilles. A ce titre, M. Nick Gordon, journaliste britannique, auteur de l'ouvrage "meurtres dans la brume", n'avait pas hésité à soutenir et à démontrer que monsieur "Z" était à l'origine du meurtre mystérieux de Diane Fossey, reporter de la fondation National Geographic Society, dans les volcans du nord-ouest ;

.../...

(1) Le réseau "Zéro" est également connu sous l'appellation de "premier cercle" ou "Akazu", ce qui signifie littéralement "petite maison" en kinyarwanda.

2

- M. Séraphin Rwabukumba, directeur de la société, "la Centrale", beau-frère du président ;

- Colonel Laurent Serubuga, ancien chef d'état-major adjoint des forces gouvernementales ;

- Colonel Elie Sagatwa, chef de l'état-major particulier du président

CONFIDENTIEL DÉFENSE

CONFIDENTIEL DÉFENSE

Habyarimana, beau-frère du président, décédé le 6 avril 1994, lors de l'accident du Falcon présidentiel ;

- Mme Chantal Rushingabigwi ;
- M. Alphonse Ntirivamunda, directeur des Ponts et Chaussées ;
- Capitaine Pascal Simbikangwa, fonctionnaire de la Présidence, beau-frère du colonel Sagatwa, suspecté d'avoir torturé de nombreuses personnes ;
- Colonel Bagosora, directeur de cabinet au ministère de la Défense ;
- M. Boniface Rucagu, député de Ruhengeri ;
- Major Léonard Nkundiye, commandant de la Garde Présidentielle ;
- Colonel Anatole Nsengiyumva, chef des Renseignements militaires.

du ministre de la Défense

N° 001153 du 12 MAR 2021

Commentaire :

Les personnes concernées par ces accusations ont toujours nié toute implication personnelle et dénoncé jusqu'à l'existence même des "escadrons de la mort" qui opèrent dans la clandestinité. Toutefois, un fort faisceau de présomptions et de faits troublants permet d'accorder un certain crédit à ces accusations. Le rapport de la FIDH, du mois de février 1993, sur les violations des droits de l'homme au Rwanda, donne un poids particulier à ces affirmations : "ce que la Commission retient toutefois comme important, c'est le rôle, quant à lui incontestable, que les plus hautes autorités de l'Etat jouent dans l'incitation à la haine et à la violence, et le rôle que cette incitation a, par la force de la suggestion et la certitude de l'impunité, sur les échelons intermédiaires de la hiérarchie administrative et militaire, jusqu'à la population elle même".

CONFIDENTIEL DÉFENSE